

«Le PLR a oublié son patrimoine»

INTERVIEW • Le sénateur Dick Marty quitte le Conseil des Etats. Quatre législatures n'ont pas érodé sa capacité d'indignation. Elles l'ont en revanche peu à peu éloigné du Parti libéral-radical.

PROPOS RECUEILLIS PAR

MICHAËL RODRIGUEZ

C'est un sénateur peu commun qui s'en va. Figure d'un radicalisme social en voie d'extinction, ancien procureur du Tessin habité par le sens de la justice, Dick Marty quitte le Conseil des Etats après quatre législatures. Il remettra en février prochain son mandat de délégué à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, où ses rapports sur les prisons secrètes de la CIA, les exactions en Tchétchénie et le trafic d'organes au Kosovo lui ont forgé une notoriété internationale. Dick Marty a pris récemment la vice-présidence de l'Organisation mondiale contre la torture; il préside aussi l'Assemblée interjurassienne et le Conseil de l'université de Neuchâtel. Entretien.

Mercredi aura lieu l'élection du Conseil fédéral. Regrettez-vous de ne pas y participer?

Dick Marty: Non. J'ai pu participer activement à un moment important, pour ne pas dire historique, de notre vie politique: l'éviction de M. Blocher du Conseil fédéral. Cet acte était dans l'intérêt du pays.

Quel bilan faites-vous de votre travail de sénateur?

J'ai sans doute joué un rôle déterminant dans l'indépendance du Ministère public. Le Conseil fédéral, sous l'impulsion de M. Blocher, voulait placer le parquet sous sa seule surveillance. J'ai proposé de créer une autorité judiciaire à part entière, ce qui a été accepté.

En réalité, mon dessein était de créer un conseil de la magistrature pour donner à la justice sa dignité de troisième pouvoir. Mais les ténors des partis politiques ont saboté le projet parce qu'ils avaient peur de perdre le contrôle sur les magistrats.

Le système en Suisse est scandaleux: si vous n'êtes pas membre déclaré d'un parti, vous avez très peu de chances d'être élu dans la justice fédérale. Une fois élu, vous êtes censé payer une taxe au parti. C'est totalement contraire aux standards internationaux.

Ces deux dernières années, j'étais membre de la commission judiciaire, qui analyse les candidatures et formule des recommandations. J'ai été choqué par son fonctionnement. On calcule au centième près les équilibres de partis; il est arrivé qu'on n'invite même pas à l'audition certains candidats, du simple fait qu'ils n'étaient pas du «bon» parti!

Qu'est-ce qui a changé sous le ciel politique suisse durant ces quatre législatures?

De plus en plus, les élus conçoivent l'intérêt général comme la somme des intérêts privés. Le parlement a fait ces dernières années des réductions fiscales qui n'ont profité qu'à une petite minorité. L'écart entre les riches et les pauvres s'élargit. C'est une bombe à retardement.

Il y a aujourd'hui une absence totale de pudeur. L'affaire Novartis dans le canton de Vaud devrait scandaliser toute la Suisse. Qu'une entreprise réalisant des milliards de bénéfices mette sur le carreau trois cents personnes pour économiser 20 millions par années, une somme qui n'atteint même pas le salaire du CEO, comporte un potentiel de désagrégation sociale énorme. Comment voulez-vous que les gens croient encore dans sens de la justice?

Autre exemple: UBS a violé toutes les règles bancaires en investissant par pure avidité des dizaines de milliards – une somme supérieure à son capital social – dans une même catégorie de risques. Aux Etats-Unis, la banque s'est comportée comme une association de malfaiteurs. Pourtant, les dirigeants suisses n'ont pas été inquiétés par la justice et ont même reçu des bonus à leur départ.

Comme procureur, j'ai fait condamner des gens pour gestion déloyale dans des affaires mineures. J'ai presque envie d'écrire à tous ces gens pour m'excuser.

La justice suisse est-elle dépassée par la criminalité économique?

C'est un fait que la justice est très forte contre les faibles et très faible contre les forts. Je ne me rappelle pas avoir mené

de grand procès résultant d'une véritable dénonciation. Si le magistrat ne prend pas l'initiative de chercher, il ne se passe rien. Évidemment, il vit plus tranquillement s'il se concentre sur des choses de moindre importance: il fait de meilleures statistiques et peut demander plus de personnel.

C'est quand même curieux: maintenant qu'une série de procureurs connus ne sont plus là, subitement il n'y a plus d'affaires... Si l'on se donnait un peu de peine, on se rendrait compte qu'en Suisse certains hôtels, certaines pizzerias, et même des établissements de soins sont utilisés pour blanchir de l'argent.

Le peuple a accepté plusieurs initiatives populaires heurtant des droits fondamentaux. L'Etat de droit est-il en danger?

Oui, parce qu'on part du principe que dans la démocratie, dès que la majorité décide, on peut faire n'importe quoi. En Suisse, on joue de plus en plus la carte de la démocratie formelle, en oubliant les exigences de l'Etat de droit. C'est extrêmement dangereux. On devrait se rappeler ce qui s'est passé en 1933 en Allemagne: c'est le peuple qui a élu ces gens...

Une véritable démocratie doit atténuer les émotions du moment. Je suis favorable à un contrôle plus rigoureux de la constitutionnalité des lois et de la compatibilité des initiatives populaires avec les principes fondamentaux. La Suisse a pris des engagements internationaux. Si l'on veut introduire n'importe quoi dans la Constitution, il faut être cohérent et sortir de la Convention européenne des droits de l'homme.

Comment avez-vous vécu les durcissements successifs de la politique migratoire?

Le souvenir le plus désagréable de mon activité parlementaire, c'est le jour où la majorité du Conseil des Etats – chambre de réflexion! – a voté l'abolition de l'aide d'urgence pour les personnes dont la demande d'asile avait été repoussée. L'aide sociale avait déjà été abolie. Mais le Conseil des Etats, avec l'appui de M. Blocher, a voulu aller plus loin en supprimant cet ultime morceau de pain qu'on donne à un affamé sur le trottoir. On touchait là aux principes qui lient tous les Etats dans le cadre du droit international humanitaire. Malgré cela, une majorité de radicaux, du PDC et de l'UDC ont voté ces dispositions. Le Conseil national a corrigé le tir, mais cela a été un moment noir du Conseil des Etats.

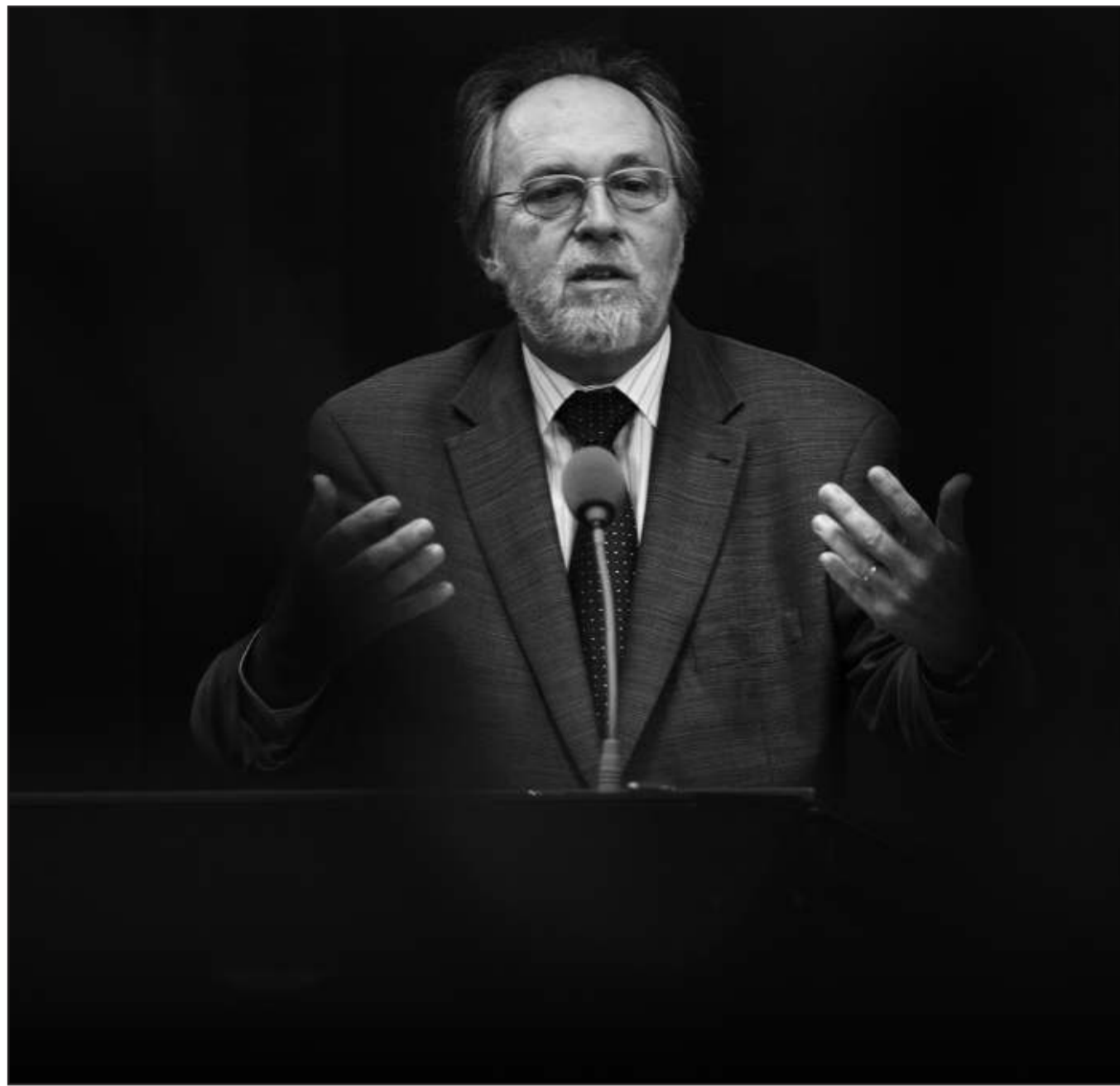
Votre parti, le PLR, enchaîne les défaites électorales. Pourquoi?

Il y a plusieurs facteurs. Un certain nombre d'événements ont secoué le pays ces quinze dernières années: les avoirs en déshérence, la faillite de Swissair, l'affaire UBS et l'humiliation d'avoir abandonné le secret bancaire après avoir dit qu'il n'était pas négociable. Tous ces symboles abattus étaient un peu ceux de la Suisse radicale. A tort ou à raison, on a donné une grande responsabilité dans ces événements à des radicaux.

D'autre part, il faut bien dire que les principes libéraux ne sont plus guère contestés. C'est devenu une espèce de patrimoine commun. Mais le PLR, surtout ces dernières années, a oublié l'essence de son véritable patrimoine. Il considère que le libéralisme d'aujourd'hui est héritier du libéralisme historique. Ce n'est pas vrai. Les authentiques libéraux pensaient que l'Etat avait une importante fonction de régulateur, de vigile, pour garantir les règles de la libre concurrence et une certaine redistribution des richesses. A partir du duo infernal Thatcher-Reagan, les libéraux ont présenté l'Etat comme quelque chose de mauvais.

Allez-vous rester au PLR?

Vous avez une question de change? Là je joue mon joker... En fait, cela dépend du PLR. Quant à moi, je dois dire que j'ai de plus en plus de peine avec ce qui s'y passe. Mais je reste libéral, dans le bon sens du terme!



Dick Marty: «On est en train de semer un peu partout les germes de tensions sociales énormes.» KEYSTONE

Barack Obama, l'espoir déçu

Le Tessin souffre des effets secondaires de la libre circulation et se réfugie dans les bras de l'extrême droite. Etes-vous inquiet? Le Tessin a grandi très rapidement, passant d'une culture agraire et catholique à une société avancée de services. Beaucoup de gens ont fait de l'argent facile en s'adonnant à la contrebande et à la spéculation immobilière grâce à la frontière avec l'Italie. Cette croissance a été mal digérée.

L'ouverture des frontières est interprétée comme une menace, alors qu'elle pourrait aussi être vue comme une opportunité. Je ne nie pas les problèmes dus à la libre circulation. Mais

il faudrait arrêter de pleurnicher. D'autres cantons ont été dans des situations très graves, comme Neuchâtel lors de la crise horlogère.

Au Tessin, parler mal de Berne est devenu un argument électoral. Les membres du gouvernement feraient mieux d'être plus présents à Berne et de couper quelques rubans en moins au Tessin.

Les mouvements de protestation en Europe sont-ils les prémices d'une nouvelle dynamique sociale?

C'est encore difficile à dire, parce qu'ils restent très marginaux. Cela n'a

rien à voir avec ce qui s'est passé en 1968 avec le mouvement étudiant.

On est en train de semer un peu partout les germes de tensions sociales énormes. Je suis très étonné de voir comme la jeunesse reste apathique. Sans tomber dans la nostalgie, je pense que nous étions quand même plus réactifs aux grands problèmes sociaux. Nous manifestions contre la guerre au Vietnam, contre l'intervention des Russes en Tchécoslovaquie... Aujourd'hui c'est le règne de l'hyperindividualisme. Mais il faut admettre qu'il est aussi beaucoup plus difficile pour les jeunes de se faire une place au soleil.

L'élection de Barack Obama aux Etats-Unis avait suscité beaucoup d'espoirs. Les a-t-il déçus?

Le matin du 5 novembre 2008, juste après son élection, j'ai écouté son discours de Chicago. J'en avais les larmes aux yeux. Je pensais à ma petite-fille métisse. Etant jeune, j'avais assisté aux événements de Little Rock, lorsque la garde nationale avait dû intervenir dans les Etats du Sud pour permettre aux jeunes de couleur d'accéder à l'école publique.

Autant vous dire que j'avais salué cette élection, et qu'aujourd'hui je suis profondément déçu. Guantanamo

mo n'est pas fermé. Les commissions militaires existent toujours. Obama a renoncé à toute procédure contre les agents de la CIA qui avaient pratiqué la torture bien au-delà des limites fixées par l'administration Bush, qui autorisait déjà le recours au «waterboarding». Et puis la phrase qui m'a fait réaliser que c'était vraiment fini, c'est quand il a dit: «Justice has been done», après l'assassinat de Ben Laden. C'était pourtant facile de le prendre vivant, de lui faire un procès aux Etats-Unis et de faire voir au monde entier que c'était un criminel.

PROPOS RECUEILLIS PAR MRZ